



Annexe à la délibération 2025 - 7

Note de présentation synthétique du Compte Financier Unique 2024

Budget Annexe ZUBIONDO

Éléments de contexte 2024 : économique, social, budgétaire, évolution de la population

Le budget annexe Zubiondo est un budget annexe au budget principal de la commune. Il avait été créé à l'occasion de l'acquisition du bâtiment industriel de Zubiondo en 2004 et est destiné à retracer toutes les écritures comptables concernant l'acquisition du bâtiment, les travaux d'aménagement des locaux ainsi que leur location à des artisans ou professionnels. C'est un budget qui est voté en Hors Taxe.

Depuis 2023, ce budget est voté sous la nomenclature comptable M57.

En décembre 2024, le bâtiment était loué à 17 artisans dans 16 locaux (dont 1 local loué à 2 artisans) allant d'une surface de 28 m² à 190 m² et le montant total de loyers perçu sur l'exercice s'élève à 49 957,71 € HT.

Mouvements des locataires 2024 : 4 départs et 2 arrivées.

Priorités du budget 2024 :

En 2024, l'essentiel des dépenses d'investissement ont été consacrées au paiement du reliquat des factures des gros travaux de réhabilitation du bâtiment Zubiondo qui se sont terminés en juillet 2023 (dépose de la couverture amiante, isolation de la toiture et des parois extérieures).

Les travaux d'entretien sur le bâtiment permettent ainsi d'abriter les artisans et artistes de Zubiondo dans de bonnes conditions dans le but constant de soutenir le tissu économique de la commune.

D'autre part, il y a eu des dépenses en section de fonctionnement liées à la procédure d'expulsion d'un locataire qui ne paie pas de loyer depuis plusieurs années, malgré toutes les injonctions (relances Trésor Public, huissiers, etc...)

Le budget 2024 s'est aussi attaché à encaisser les loyers dus. Ainsi, les loyers perçus en 2024 et les excédents des années antérieures, ont permis de rembourser les échéances des deux emprunts en cours, dont l'un s'est terminé en cours d'exercice 2024.

Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement : évolution structure entre 2023 et 2024

			Compte Administratif 2023	Compte Financier Unique 2024
<u>Section de fonctionnement :</u>				
DEPENSES				
Chapitre	011	Charges à caractère général		3 167,01 €
Chapitre	6611	Intérêts des emprunts	579,92 €	1 732,74 €
Chapitre	661121	ICNE exercice N	273,57 €	49,85 €
Chapitre	661122	ICNE exercice N-1	- 260,14 €	- 273,57 €
Chapitre	6688	Autres	100,00 €	
Chapitre	6811	Dotations aux amortissement et provisions	22 244,48 €	24 555,18 €
Chapitre	6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants		2 371,66 €
DEPENSES TOTALES			22 937,83 €	31 602,87 €

		RECETTES	
Chapitre	752	Loyer	42 584,29 € 49 957,71 €
Chapitre	78	Reprise sur provision	6 233,34 €
Chapitre	002	Excédent de fonctionnement reporté	94 203,40 € 3 684,50 €
		RECETTES TOTALES	136 427,40 € 59 875,55 €
		Excédent de Fonctionnement	113 849,86 € 28 272,68 €
<u>Section d'investissement :</u>			
		DEPENSES	
Chapitre	001	Déficit d'investissement reporté	5 663,45 € 105 292,36 €
Chapitre	1641	Capital Emprunté	14 269,20 € 28 543,69 €
Chapitre	2135	Installations générales	403 726,19 € 8 161,44 €
		DEPENSES TOTALES	423 658,84 € 141 997,49 €
		RECETTES	
Chapitre	106	Réserves	15 663,45 € 110 165,36 €
Chapitre	13	Subventions	252 458,55 €
Chapitre	16	Emprunt	28 000 €
Chapitre	281	Amortissement des immobilisations	22 244,48 € 24 555,18 €
		RECETTES TOTALES	318 366,48 € 134 720,54 €
		Déficit de la section d'investissement	- 105 292,36 € - 7 276,95 €
		Excédent Global	8 657,50 € 20 995,73 €

Crédits d'investissement pluriannuels : Néant

Niveau d'endettement de la collectivité

La dette en capital de ce budget annexe s'élève à 14 000 € au 31 décembre 2024 avec un prêt auprès de la Caisse d'Épargne contracté afin de financer les gros travaux ayant eu lieu en 2023. La dernière échéance de remboursement de ce prêt aura lieu en 2025.

Pour information, le prêt contracté en 2005 auprès du Crédit Agricole pour l'acquisition du bâtiment s'est terminé au cours de l'exercice 2024.

Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement) correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement d'une année. Elle était de 56 191,05 € - 7 047,69 € = 49 143,36 € pour le Budget Annexe Zubiondo au 31 décembre 2024.

L'épargne nette est la différence entre l'épargne brute et le remboursement du capital de la dette. Elle s'élevait à 49 143,36 € - 28 543,69 € = 20 599,67 € au 31 décembre 2024.

Capacité de désendettement

C'est le rapport de l'encours de dette à l'épargne brute. Ce ratio mesure l'endettement en nombre d'années d'épargne brute. Il était de $14\,000\text{ €} / 49\,143,36\text{ €} = 0,285$ années au 31 décembre 2024.

Effectifs de la collectivité et charges de personnel : Néant



Ascaïn, le 17 mars 2025

Le Maire,

Jean Louis FOURNIER